

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF660

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 42 UNVICIES

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« est fixé »,

les mots :

« s'élève ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.